

SESSION 2019

ÉPREUVE À OPTION

ÉPREUVE D'OPTION HISTOIRE

DURÉE : 6 heures

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

Aucune feuille de calque n'est fournie.

L'utilisation de papier calque est strictement interdite

Pièce jointe au format A4 : Fond de carte France métropolitaine et DROM

Vous devez choisir UN sujet, en indiquant clairement votre choix, entre :

Sujet 1 : Commentaire de documents historiques accompagné d'une question de géographie qui s'appuie sur des documents.

Sujet 2 : Composition de géographie.

Les deux exercices du Sujet 1 doivent être effectués sur des copies différentes. Ne commencez pas un exercice sur la dernière page de l'autre exercice.

Chaque exercice doit avoir sa propre numérotation de pages.

Pour traiter la Composition de géographie (Sujet 2) :

- *vous vous appuyerez sur des exemples précis et veillerez à proposer une réflexion à plusieurs échelles spatiales. Par ailleurs, le devoir devra comporter au moins une production graphique de votre choix.*
- *vous pouvez également vous appuyer sur les documents de la question de géographie du Sujet 1 si vous le souhaitez.*

Le fond de carte fourni peut être utilisé quel que soit le sujet choisi.

Sujet 1

Commentaire de document historique accompagné d'une question de géographie qui s'appuie sur des documents.

1.a. Commentaire de document historique

Attitude de Paul-Émile après sa victoire sur le roi de Macédoine, Persée, en 168 av. J.-C.

Après cela, il fit reposer son armée et lui-même se mit à visiter la Grèce, récréation glorieuse et en même temps bienfaisante. En effet, sur son passage, il relevait les peuples, rétablissait leurs gouvernements et faisait aux uns des dons de blé, aux autres d'huile, tirés des magasins royaux. On dit qu'il en avait trouvé un tel dépôt que ceux qui en recevaient ou en demandaient firent défaut avant que la réserve en fût épuisée. À Delphes, ayant vu un grand pilier quadrangulaire, composé de blocs de marbre blanc, sur lequel devait être placée une statue d'or de Persée, il y fit mettre la sienne en disant qu'il convenait aux vaincus de céder la place aux vainqueurs. À Olympie, il dit ces mots, si souvent répétés depuis : « C'est le Zeus d'Homère que Phidias a sculpté. »

Quand les dix commissaires furent arrivés de Rome, il rendit aux Macédoniens leur pays et déclara leurs villes libres et indépendantes à condition de payer cent talents aux Romains, à peine la moitié de ce qu'ils versaient à leurs rois. Il organisa des jeux de toute sorte, fit des sacrifices aux dieux et offrit des repas et des banquets, réglant et ordonnant tout aux dépens des riches trésors du roi, plaçant et accueillant aimablement ses convives, et montrant un sentiment si exact et si judicieux de l'honneur et des égards dus au rang de chacun d'eux que les Grecs s'étonnaient de voir prêter tant d'attention à des amusements à un homme chargé de si grandes affaires, mais qui savait accorder aux petites la place convenable. De son côté, il avait plaisir à voir que, parmi tant d'apprêts si brillants, il était lui-même pour les assistants le spectacle le plus agréable dont ils pouvaient jouir ; et à ceux qui admiraient les soins qu'il prenait, il disait : « C'est le même talent qu'il faut pour bien ordonner une armée ou un banquet, de manière que l'une soit plus redoutable aux ennemis et l'autre le plus agréable possible aux convives. »

Mais rien ne lui valut plus d'éloges que son désintéressement et sa grandeur d'âme, quand il ne voulut même pas voir la prodigieuse masse d'argent et d'or entassée dans les trésors royaux et qu'il remit tout aux questeurs pour le trésor public. Il ne fit exception que pour les livres du roi ; il autorisa ses fils, amateurs des belles-lettres, à les prendre et, en distribuant les prix de bravoure aux combattants, il donna à Aelius Tubero, son gendre, une coupe du poids de cinq livres. C'est ce Tubero qui, nous l'avons dit, habitait avec les quinze autres membres de sa famille sur un petit domaine qui les nourrissait tous. Ce fut, dit-on, le

premier objet d'argent qui entra dans la maison des Aelii, apporté par le courage et l'honneur. Jusque-là, ni eux, ni leurs femmes n'avaient désiré avoir de l'or ou de l'argent.

Après avoir bien réglé toute l'administration du pays, il prit congé des Grecs et exhorta les Macédoniens à se souvenir que les Romains leur avaient donné la liberté et à la conserver en observant leurs lois et en entretenant la concorde, puis il partit pour l'Épire, ayant reçu un décret du sénat lui enjoignant de récompenser les soldats qui avaient combattu avec lui contre Persée en leur livrant les villes de ce pays. Voulant tomber sur tous les habitants à la fois et tout d'un coup, sans que personne s'y attendît, il fit venir les dix premiers citoyens de chaque ville et leur intima l'ordre d'apporter à un jour dit tout l'argent et tout l'or qu'ils avaient dans les maisons et dans les temples. Il envoya avec chacun d'eux, apparemment pour cette mission, un détachement de soldats et un officier qui devait faire semblant d'aller chercher et de recueillir l'or. Mais au jour dit, ses soldats, en un seul et même instant, se ruèrent sur les villes pour les piller, si bien qu'en une heure cent cinquante mille hommes furent réduits en servitude et soixante-dix villes saccagées. Cependant une telle destruction et une ruine si totale ne rapportèrent pas plus de onze drachmes à chaque soldat. Il y eut un frisson d'horreur dans l'univers devant ce dernier événement de la guerre : en vue d'un si faible gain et d'un si mince profit pour chaque soldat un peuple tout entier avait été comme réduit en petite monnaie.

Après cette action, qui répugnait extrêmement à sa nature clémente et juste, Paul-Émile descendit à Oricos¹, et, de là, il passa en Italie avec ses troupes, puis remonta le Tibre sur la galère royale avec seize rangs de rameurs, décorée des armes prises à l'ennemi, d'étoffes écarlates et de tentures de pourpre. Les Romains sortirent en foule comme pour assister à une pompe triomphale et en jouir par avance, en accompagnant le vaisseau auquel les rames faisaient remonter lentement le courant. Mais les soldats qui avaient jeté un œil d'envie sur les trésors du roi et n'en avaient pas obtenu la part qu'ils réclamaient, nourrissaient une sourde rancune contre Paul-Émile et lui en voulaient pour cette raison.

Plutarque, *Vies parallèles, vie de Paul-Émile*, 28-30 (traduction d'E. Chambry et R. Flacelière pour la CUF, Paris, les Belles-Lettres, 1967).

1.b. Question de géographie

En vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances, vous identifierez d'abord les principaux aménagements touristiques dont a fait l'objet la haute montagne. Vous analyserez ensuite les dynamiques récentes, en explicitant la notion de « conflits d'usage ».

Liste des documents

- Document 1 : *Des stations intégrées (années 1960) aux stations polyvalentes (1980)*
 - Source : Site pédagogique de l'académie de Grenoble [2008]
- Document 2 : « *Ecotourisme et loisirs de pleine nature* ». *Présentation d'une discussion-débat à Modane (Savoie)*

¹ Port du sud de l'Illyrie, proche de l'Épire.

- Source : Nunatak. Revue d'histoires, cultures et luttes des montagnes [2002]

- Documents 3 :

Document 3a : *Plan d'accès et de situation aux stations de sports d'hiver de Valfréjus et de Val-Cenis (Savoie)*

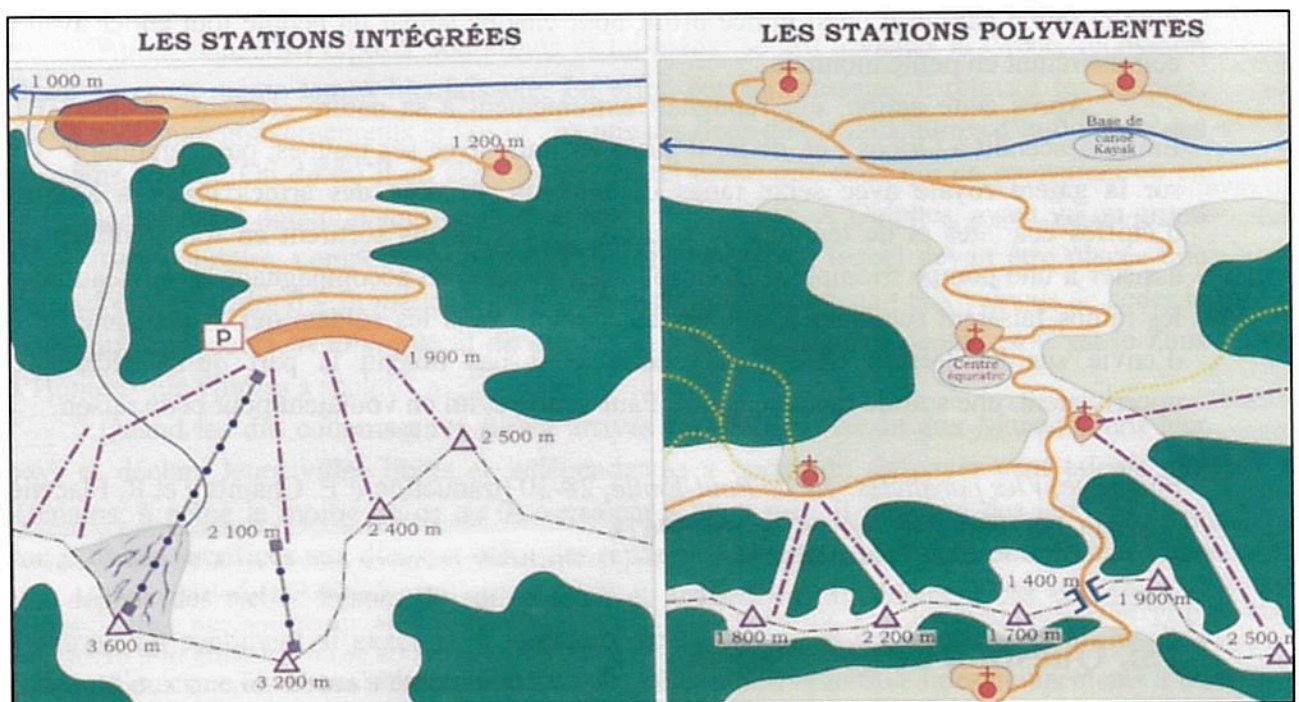
- Source : Site de l'office de tourisme de Valfréjus [2018]

Document 3b : *La procédure judiciaire autour de l'extension du domaine skiable de la station de sports d'hiver de Val-Cenis (Savoie)*

- Source : Jean-Christophe Dissart et Emmanuelle Marcelpoil, « Gouvernance environnementale dans les Alpes françaises. Le cas des stations moyennes », *Monde du tourisme*, n°3 [2011]

- Document 1 : *Des stations intégrées (années 1960) aux stations polyvalentes (1980)*

- Source : Site pédagogique de l'académie de Grenoble [2008]



Légende

Cours d'eau	Centre-ville	Route
Ligne de crêtes	Habitat dispersé : chalets, résidences secondaires	Chemin de fer
Sommet	Village de montagne	Téléphérique ou télécabine
Glacier	Aire de stationnement	Télésiège ou télési
Col	Immeubles	Itinéraire de ski de fond
Forêt		
Prés, cultures		

- Document 2 : « *Ecotourisme et loisirs de pleine nature* ». Présentation d'une discussion-débat à Modane (Savoie)
- Source : Nunatak. Revue d'histoires, cultures et luttes des montagnes [2002]

(Eco)tourisme et loisirs de pleine nature

Présentation de Nunatak, revue d'histoires, cultures et luttes des montagnes et discussion-débat

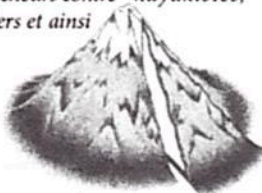
 **Jeudi 15 février à partir de 18h**



Dans les zones de montagne, une part importante de l'économie est plus ou moins directement liée au tourisme et aux activités de pleine nature. Nous proposons d'en discuter pour partager nos questionnements et tenter une analyse de leurs contradictions, entre sport, passion et travail, éco-tourisme de masse et aménagement du territoire, protection/muséification de la nature/patrimoine.

« Désormais les étages sont établis, investis, institués, avec leurs frontières, et donc leurs conflits de frontières. Il y avait des conflits entre étages, comme le berger s'opposant au forestier dans les plantations, à la limite des pâtures et des forêts, comme le contrebandier s'opposant au douanier. Il y a aussi des conflits dans un même étage, dans une même activité, comme les paysans s'opposaient dans des procès en bornage. On retrouve tout ça dans l'utilisation touristique de l'espace. Il y a des conflits entre étages différents : diplômés contre non diplômés, diplômés d'un territoire contre diplômés d'un autre territoire, se côtoyant dans des "no man's land" ; moniteurs de ski et guides de haute montagne rivaux dans le ski hors piste ; guides de haute montagne contre accompagnateurs en moyenne montagne à propos de l'usage des raquettes. Il y a aussi des conflits dans un même étage : écoles de ski "officielles" ou monopolistes contre écoles de ski "parallèles" ; secteur commercial contre secteur associatif "paracommercial" ; mais aussi pêcheurs contre kayakistes, randonneurs contre cyclistes ou cavaliers et ainsi de suite. »

Plus d'infos sur revuenunatak.noblogs.org



- Document 3a : *Plan d'accès et de situation aux stations de sports d'hiver de Valfréjus et de Val-Cenis (Savoie)*

- Source : Site de l'office de tourisme de Valfréjus [2018]



- Document 3b : *La procédure judiciaire autour de l'extension du domaine skiable de la station de sports d'hiver de Val-Cenis (Savoie)*
- Source : Jean-Christophe Dissart et Emmanuelle Marcelpoil, « Gouvernance environnementale dans les Alpes françaises. Le cas des stations moyennes », *Monde du tourisme*, n°3 [2011]

Début 2003 : les communes de Termignon et Sollières-Sardières décident d'étudier l'extension du domaine skiable de la station de Val Cenis, en occupant un site vierge avec de forts enjeux environnementaux (en particulier dans la combe de Cléry).

2004 : nombreuses mobilisations des associations écologistes.

24 mars 2005. Avis favorable de la commission spécialisée sur les Unités touristiques nouvelles.

22 avril 2005. Rejet du dossier par le préfet pour raison d'impacts environnementaux défavorables.

13 mai 2005. Appel des maires.

26 juillet 2005. Confirmation du rejet par le ministère de l'Équipement, établissement de la liste des remontées mécaniques envisageables et exclusion de tout aménagement dans la combe de Cléry.

Août 2005. Dépôt d'un nouveau dossier, qui maintient un projet d'aménagement dans la combe de Cléry.

29 mai 2006. Autorisation du projet sous conditions : prise d'un arrêté de protection du biotope dans le vallon de Cléry préalable à tout équipement de ce secteur ; attention particulière aux travaux de construction ; constitution d'une commission d'accompagnement et de suivi.

27 juillet 2006. Recours juridique déposé par des associations de protection de l'environnement.

26 mars 2009. Rejet de l'appel.

Sujet 2

Composition de géographie

Les espaces de montagne en France entre aménagement et protection.

